RAYONNER AU CANADA :

Tournées d’artistes étrangers

La composante **Tournées d’artistes étrangers** du programme *Rayonner au Canada* aide les organismes artistiques sans but lucratif canadiens à faire circuler des expositions ou à présenter en tournée des artistes étrangers et à proposer ainsi de nouvelles expériences au public canadien.

**Type de subvention** – [projet](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention** –Jusqu’à concurrence de 75 000 $

**Limites pour les demandes** – Vous pouvez présenter 2 demandes par année (du 1er janvier au 31 décembre) pour cette composante et recevoir un maximum de 75 000 $ pour vos subventions combinées.

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats - Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont notamment :

* les organismes artistiques
* les festivals, diffuseurs et réseaux de tournée

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) peuvent soumettre une demande à cette composante.

# Activités - Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Vous pouvez obtenir une subvention pour :

* la circulation ou la tournée d’œuvres d’artistes, de groupes ou d’organismes étrangers à l’occasion d’au moins 2 représentations, présentations ou expositions consécutives, dans 2 villes, villages, collectivités rurales ou réserves différentes au Canada

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant la date limite, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles.](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles)

# Dépenses - Qu'est-ce qui est admissible?

Les frais de déplacement au Canada, y compris :

* le transport
* l’hébergement et l’indemnité journalière
* les frais supplémentaires pour l’expédition d’équipement ou de bagages nécessaires à votre activité

**Évaluation - Comment se prennent les décisions?**  
C’est un [comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évalue votre demande de la composante **Tournées d’artistes étrangers** en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Mérite artistique 50 %** (note minimale de 35 sur 50)

* Qualité de l’œuvre artistique choisie
* Raisons artistiques motivant votre projet en rapport avec la mission et le public visé par votre organisme

**Impact 30 %** (note minimale de 15 sur 30)

* Capacité de votre projet à accroître l’appréciation du public canadien pour les arts

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Capacité et expérience, et celles de vos partenaires pour mener à bien le projet
* Budget réaliste

**Renseignements requis et documentation d’appui - Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?**Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et ses résultats escomptés
* les œuvres que vous avez choisies de présenter et les artistes étrangers
* vos stratégies de commercialisation et de rayonnement
* les partenaires, le cas échéant
* votre itinéraire
* votre budget

Vous devrez également soumettre :

* des exemples d’œuvres choisies
* les contrats ou lettres d’intention vous liant aux artistes choisis
* les lettres d’intention vous liant aux partenaires, le cas échéant
* une liste de l’équipe de création et du personnel de tournée

Vous pouvez également inclure l’historique de votre diffusion et de vos tournées.

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

CoordonnéesAvant de présenter une première demande à cette composante, nous vous suggérons de parler à un [agent de programme du Conseil des arts](mailto:rayonneraucanada@conseildesarts.ca) au moins deux semaines avant la date limite.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande. \***
2. **Résumez votre projet en une phrase. \***Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ARTISTE, LIEUX et DATES. (environ 25 mots)

Par exemple, « Pour la tournée de la Compagnie X à Vancouver, Victoria et Calgary de

jour/mois/année à jour/mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Nom d’artiste(s), titre d’œuvre(s) et d’exposition(s) à présenter en tournée ou à diffuser. \***

**Destination(s) : nom de la ville, de la province ou territoire, et de l’événement, le cas échéant.**

1. **Début de la tournée/circulation \***

La date doit être ultérieure à la date limite.

1. **Fin de la tournée/circulation \***
2. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Pourquoi vous et vos partenaires voulez présenter cette œuvre ou cette exposition? Comment s’inscrit-elle dans votre mission artistique ou vos stratégies de conservation? Pourquoi intéressera-t-elle votre public cible?** (environ 500 mots) **\***
2. **Décrivez comment le projet pourrait accroître l’appréciation du public canadien pour les arts. Aussi, présentez brièvement votre stratégie de commercialisation ou de rayonnement.** (environ 1000 mots) **\***
3. **Décrivez brièvement toute expérience que vous et vos partenaires possédez, ou les raisons pour lesquelles vous croyez être prêt à entreprendre ces activités.** (environ 250 mots) **\***
4. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

**Il vous incombe de vous conformer à toutes les mesures régionales ou nationales relatives à la santé publique et aux voyages lorsque vous menez des activités financées par le Conseil des arts du Canada. Si des mesures de santé publique ou de voyage ont actuellement une incidence sur votre projet, décrivez les précautions que vous prenez pour vous conformer à ces mesures.** (environ 250 mots)

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes. \***
2. **Montant demandé** (jusqu’à concurrence de 75 000 $) **\***

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. N’inscrivez pas de dépenses non admissibles dans le cadre de cette composante.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez un contrat ou une lettre d’intention vous liant à l’artiste ou aux artistes dont l’œuvre sera présentée en tournée ou diffusée. \***
2. **Joignez des lettres d’intention vous liant à vos partenaires, le cas échéant.**

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devez soumettre des extraits de l’œuvre qui sera présentée en tournée/diffusée ou un extrait d’œuvre similaire**. **\***

Le matériel d’appui doit inclure des œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez inclure l’œuvre/les activités d’autres artistes ou partenaires clés. Vous pouvez aussi inclure des œuvres antérieures pour mettre votre demande en contexte.

Les membres du comité d’évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent un maximum de 10 minutes environ.